



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Lunel, le 1<sup>er</sup> octobre 2020 – 9h00

## Très vif succès de l'augmentation de capital par placement privé : BIO-UV Group lève 12,7 M€ auprès d'investisseurs institutionnels français et internationaux

**Bio-UV Group (Euronext Growth® - FR0013345493 - ALTUV)**, spécialiste des systèmes de traitement et de désinfection de l'eau et des surfaces, annonce aujourd'hui le succès de son augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes.

En raison de la forte demande des investisseurs, la société a placé 2 193 234 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 1,00 €, au prix unitaire de 5,80 €, prime d'émission incluse, pour un montant total de 12,7 M€, contre environ 7,0 M€ prévus initialement, représentant 21,20% du capital social post-opération de la société.

Les fonds ont été levés auprès de 26 investisseurs qualifiés, dont 19 domestiques et 7 internationaux, à l'exception notamment des États-Unis, du Canada, de l'Australie et du Japon.

Les fonds levés à travers cette augmentation de capital vont principalement permettre de **saisir les opportunités de croissances externes** visant à acquérir notamment de nouvelles technologies propres dans l'univers de la désinfection sans chimie, et d'**accompagner l'amplification des actions commerciales et marketing**.

### Principales modalités de l'opération

L'opération a été mise en œuvre par décision du Conseil d'administration du 21 septembre 2020 et du Directeur général agissant sur subdélégation du Conseil d'administration en date du 1<sup>er</sup> octobre 2020, conformément à la délégation octroyée par la quatorzième (14<sup>ème</sup>) résolution approuvée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 29 mai 2020 et au prix de 5,80 € par action représentant une décote de 10,11% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cinq (5) dernières séances de Bourse précédant la décision du Directeur général de lancer l'opération (6,452 €) et de 8,81% par rapport au cours de clôture du 30 septembre 2020 (6,36 €).

L'opération a été réalisée par construction accélérée d'un livre d'ordres, à l'issue duquel ont été déterminés le nombre et le prix des actions nouvelles émises.

L'augmentation de capital a été effectuée par émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription réservée au profit d'une catégorie de personnes conformément à l'article L.225-138 et à la quatorzième (14<sup>ème</sup>) résolution approuvée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 29 mai 2020.

Le règlement-livraison des actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital et leur admission sur le marché Euronext Growth auprès d'Euronext Paris sont prévus le 5 octobre 2020.

*Ce communiqué de presse ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, au sein ou en destination des États-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.*

Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth sous le code ISIN FR0013345493 et le code mnémorique ALTUV.

A l'issue du règlement-livraison, le capital social de BIO-UV Group est désormais composé de 10 346 993 actions et 12 072 784 droits de vote, répartis de la façon suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital social	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
EURL BGH	1 595 894	15,42%	3 165 747	26,22%
Flottant	8 751 099	84,58%	8 907 037	73,78%
<b>Total</b>	<b>10 346 993</b>	<b>100,00%</b>	<b>12 072 784</b>	<b>100,00%</b>

À titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1,00% du capital social de la société préalablement à l'émission sera ramenée à 0,79%.

En application de l'article 1, 4. du règlement (UE) 2017/1129, la présente émission n'a pas donné lieu à un Prospectus approuvé par l'AMF.

Des informations détaillées concernant la société, notamment relatives à son activité, ses résultats et les facteurs de risque correspondant, figurent dans le rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 et le rapport financier semestriel relatif au 1<sup>er</sup> semestre 2020, lesquels peuvent être consultés, ainsi que les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de la société, sur son site Internet ([www.bio-uv.com](http://www.bio-uv.com)).

### Partenaires de l'opération



Conseil de l'opération



Chef de File et  
Teneur de Livre Associé



Chef de File et  
Teneur de Livre Associé

### À propos de BIO-UV Group

Créé en 2000, BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau et des surfaces par ultraviolets et depuis septembre 2019, Ozone et AOP.

Les gammes d'équipements développées par le Groupe adressent plusieurs marchés : le terrestre, le maritime et les surfaces.

Coté sur le marché Euronext® Growth à Paris (FR0013345493 - ALTUV), BIO-UV Group est labellisé Entreprise Innovante par Bpifrance et est éligible au dispositif PEA-PME.

### Contacts

**BIO-UV Group**  
+33 (0)4 99 13 39 11  
[invest@bio-uv.com](mailto:invest@bio-uv.com)

**Relations investisseurs**  
Mathieu Omnes – ACTUS  
+33 (0)1 53 67 36 92  
[momnes@actus.fr](mailto:momnes@actus.fr)

**Relations presse**  
Serena Boni – ACTUS  
+33 (0)4 4 72 18 04 92  
[sboni@actus.fr](mailto:sboni@actus.fr)